

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2007-O1

Titre Laboratoire 1- L'apprentissage 2.0.

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Mercredi 12h30 à 15h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Sébastien Hétu, professeur agrégé

Coordonnées sebastien.hetu@umontreal.ca

Disponibilités Mardi de 13h à 15h sur zoom et sur demande

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom Charles Parisien

Coordonnées charles.parisien@umontreal.ca

Disponibilités à valider

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Alors que le cours l'Apprentissage présente ce que la psychologie « sait » au sujet de l'apprentissage, le laboratoire Apprentissage 2.0 amène les étudiantes et étudiants à se demander d'où viennent ces connaissances, dans quelle mesure elles sont solides et comment elles et ils peuvent contribuer à les actualiser.

Ce laboratoire invite les étudiantes et étudiants à découvrir le processus par lequel les connaissances en psychologie sont produites, révisées et mises en application. En s'appuyant sur des principes fondamentaux du conditionnement et de l'apprentissage comme études de cas, les étudiantes et étudiants examineront les données probantes qui sous-tendent les notions abordées en cours, repéreront les écarts entre les résultats classiques et les affirmations contemporaines, réaliseront une étude empirique, recueilleront et analyseront des données, puis expliqueront comment leurs résultats permettent d'actualiser les connaissances existantes — plutôt que de simplement les confirmer ou les réfuter.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

1. Identifier et formuler clairement une affirmation fondamentale en psychologie de l'apprentissage.
2. Retracer l'origine empirique d'une affirmation à partir des études classiques et contemporaines.
3. Évaluer de manière critique la qualité, la robustesse et les limites des données probantes.
4. Examiner les enjeux liés à la généralisation des résultats entre espèces, populations et contextes.
5. Transformer une affirmation théorique en une hypothèse empirique testable.
6. Concevoir et réaliser une étude contemporaine, éthique permettant de tester cette hypothèse.
 - a. Préciser à l'avance les hypothèses, les méthodes, les critères d'exclusion et le plan d'analyse.
 - b. Recueillir, organiser, nettoyer et analyser des données de manière rigoureuse et reproductible.
 - c. Interpréter les résultats en tenant compte de l'incertitude, de l'ampleur des effets et des limites méthodologiques.
7. Expliquer comment de nouvelles données renforcent, affaiblissent ou nuancent les connaissances existantes.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

Le cours contribuera au développement des compétences suivantes :

1. Évaluation critique des données en recherche et du processus menant des données au savoir.
2. Recherche documentaire et repérage de sources scientifiques pertinentes.
3. Lecture critique et synthèse d'articles scientifiques.
4. Raisonnement scientifique et formulation d'hypothèses réfutables.
5. Conception méthodologique et opérationnalisation de concepts psychologiques.
6. Évaluation de la validité, de la reproductibilité et de la portée des résultats.
7. Préenregistrement, transparence et documentation des décisions de recherche.
8. Collecte, gestion des données.

Plan de cours

9. Interprétation nuancée et intégration cumulative des données probantes.
10. Communication scientifique écrite, orale et visuelle.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☐ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☒ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☐ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |
| ☒ Exercices réflexifs | ☒ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Notre approche pédagogique vise à vous accorder le plus d'autonomie possible dans vos apprentissages. Dans notre approche, l'équipe d'enseignement agit principalement comme guide et mentor, un peu comme aux études graduées. Notre rôle implique donc de vous partager certaines de nos connaissances mais aussi de vous accompagner dans votre démarche comme chercheuse et chercheur en vous questionnant, en animant des discussions et en vous donnant des rétroactions sur vos réalisations. Nous espérons dans le cadre de nos échanges concilier ouverture d'esprit et rigueur intellectuelle. Cette approche pédagogique est un défi en soi puisqu'elle est basée sur la construction de relations collaboratives : entre les étudiantes et étudiants et l'équipe d'enseignement mais aussi entre vous.

Ces relations de travail exigent une bonne dose de responsabilité, d'initiative et de respect.

Cette approche vous aidera surtout à développer votre curiosité et votre sens critique : les éléments essentiels pour produire, comprendre et utiliser les connaissances scientifiques.

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 Mercredi, 2 sept. 2026	1	D'où viennent les connaissances des manuels?	Présentation du laboratoire et du travail de session. Repérage d'affirmations sur le conditionnement; suivi des citations et discussion de la compression des preuves dans les manuels. Présentation des questions de recherche.	Formation des équipes; assignation du projet;
Semaine 2 Mercredi, 9 sept. 2026	2	Lire les données probantes originales	Analyse guidée d'une étude classique ou représentative : hypothèse, devis, espèce ou échantillon, variables, résultats et conclusions. Évaluation de ce qui serait nécessaire pour reproduire l'étude. Identification des études originales, des réplifications et des travaux contemporains; comparaison de la cohérence des résultats.	Lire un passage de manuel assigné. Repérer une affirmation et les références qui l'appuient. ; Lire et annoter l'article classique assigné. Préparer un essai réflexif de l'étude vs. l'affirmation dans le manuel. Recherche bibliographique et lectures en lien avec votre projet. Début du recrutement de participant.es.
Semaine 3 Mercredi, 16 sept. 2026	3	De l'étude animale à une tâche humaine	Analyse du fossé translationnel. Détermination de ce qui peut être préservé ou doit être modifié lors de l'adaptation d'un	Essai réflexif sur les protocoles proposés pour vos études en lien avec l'adaptation animal-humain.

Plan de cours

			paradigme classique à une tâche informatisée humaine.	Recherche bibliographique et lectures en lien avec votre projet.
Semaine 4 Mercredi, 23 sept. 2026	4	Crise de la réplication. Concevoir la réplication	Discussion autour de la conception de la tâche, définition des conditions, opérationnalisation des variables et choix des mesures. Définition de ce qui constituerait une preuve favorable, mitigée ou défavorable.	Écriture du contexte théorique et de la méthode de votre projet Essai réflexif sur la réplication
Semaine 5 Mercredi, 30 sept. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ			Écriture du contexte théorique et de la méthode de votre projet
Semaine 6 Mercredi, 7 oct. 2026	5	Préenregistrement	Discussion des choix analytiques et méthodologiques susceptibles d'influencer les résultats. Rédaction d'un préenregistrement : hypothèses, échantillon, exclusions, variable principale et plan d'analyse.	Compléter le préenregistrement de l'équipe. Essai réflexif sur le préenregistrement
Semaine 7 Mercredi, 14 oct. 2026	6	Mise à l'essai du protocole et importance de la révision en recherche	Étude pilote de la tâche en classe. Discussion sur: la vérification des consignes, du fonctionnement du conditionnement, des mesures et de la faisabilité; révision du matériel. Discussion autour de la révision en recherche	Remise du préenregistrement et du contexte théorique et méthodologie de votre projet. Évaluation des travaux des autres équipes.

Plan de cours

Semaine 8

Mercredi, 21 oct. 2026
(CONGÉ)

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)

Semaine 9 Mercredi, 28 oct. 2026	7	Travail en classe avec supervision	Retour sur réviser vs. être réviser. Travail en classe sur les sections introduction et méthodologie.	Remise de vos évaluations.
Semaine 10 Mercredi, 4 nov. 2026	8	Analyse des données	Présentation des analyses, comment présenter graphiquement les données	Ébauche de section de résultats
Semaine 11 Mercredi, 11 nov. 2026	9	Avons-nous reproduit l'effet?	Comparaison des résultats de la classe avec les résultats originaux et, s'il y a lieu, entre sections. Discussion des sources possibles de convergence ou de divergence. Atelier d'écriture de la section résultats	Écriture de la section résultats.
Semaine 12 Mercredi, 18 nov. 2026	10	Interprétation translationnelle et rédaction scientifique	Évaluation des liens possibles avec les comportements réels et des limites de généralisation. distinguer résultats, interprétation, portée et surinterprétation. Atelier de rédaction de votre discussion	Rédaction des résultats et de la discussion
Semaine 13 Mercredi, 25 nov. 2026	11	Travail en classe avec supervision	Travail en classe sur le rapport final	Rédaction de la discussion

Plan de cours

Semaine 14 Mercredi, 2 déc. 2026	12	Communication scientifique et synthèse	Discussion sur les présentations orales ou par affiches. Discussion de ce que l'étude ajoute à la base de connaissances et des questions à transmettre à la prochaine cohorte.	Préparation de la présentation orale et de l'affiche. Travail sur le rapport final.
Semaine 15 Mercredi, 9 déc. 2026	13	Présentations orales	Présentations orales des équipes ; Évaluation des présentations des autres équipes.	Préparation de l'affiche. Travail sur le rapport final
Semaine 16 Mercredi, 16 déc. 2026	14	Présentation affichées	Présentations affichées des équipes	Remise du rapport final.
Semaine 17	CONGÉ			

Notes : - Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Annotation d'un article et préparation un essai réflexif -Lire un passage de manuel assigné. - Repérer une affirmation et les références qui l'appuient. -Lire et annoter l'article classique sélectionné. -Écrire un essai réflexif sur l'étude (à partir de vos annotations) vs. l'affirmation dans le manuel. Remettre l'article choisi et les annotations Remettre l'essai réflexif (1 page simple interligne max)	2026-09-16	5%
Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Essai réflexif (1 page simple interligne max) sur les protocoles proposés pour vos études en lien avec l'adaptation animal-humain.	2026-09-23	5%
Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Essai réflexif (1 page simple interligne max) sur la réplication	2026-09-30	5%
Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Essai réflexif (1 page simple interligne max) sur le préenregistrement	2026-10-14	5%

Plan de cours

Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Évaluation des travaux des autres équipes.	2026-10-28	15%
----------------------------	-----	------------------------------------	--	------------	-----

Chaque équipe sera pairée à une autre équipe. Chaque membre d'une équipe devra individuellement lire et commenter le travail de l'autre équipe (commentaires constructifs et questions).

Produire un rapport résumé d'environ une demi-page simple interligne.

Remise de travail en ligne	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Rapport final	2026-12-16	30%
----------------------------	-----	------------------------------------	---------------	------------	-----

Le travail ne doit pas dépasser 30 pages (double interligne), incluant la page titre et les références, mais excluant les tableaux et figures. Le travail devra être rédigé sous la forme d'un article scientifique.

Les critères d'évaluation du travail final ainsi que des explications supplémentaires sur le travail seront présentés en classe.

Il en revient aux équipes de diviser ÉQUITABLEMENT le travail. Si certaines personnes prennent en charge des sections, nous vous suggérons fortement que les autres membres de l'équipe participent en révisant ces sections.

Plan de cours

			S'il y a des enjeux entre les membres de l'équipe, vous avez la responsabilité de : 1) tenter de les régler à l'interne et si ceci ne fonctionne pas, 2) de venir nous en parler AVANT le 2 décembre afin de ne pas se retrouver à la toute fin avec des problèmes lors de la remise finale.		
Présentation orale	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Présentation orale.	2026-12-09	15%
			Un premier symposium de recherche sera organisé où chaque équipe présentera son projet de recherche sous forme d'une courte conférence. Chaque conférence sera d'une durée de 15 minutes, suivie d'une période de questions de 5 minutes. Le temps de présentation devra être divisé de manière équivalente entre tous les membres de l'équipe.		
Présentation orale	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Présentation par affiche	2026-12-16	15%
			Un second symposium de recherche sera organisé où chaque équipe présentera son projet de recherche sous la forme d'une affiche. Chaque présentation affichée sera d'une durée de 6 minutes, suivie d'une période de questions de 5 minutes. Le temps de présentation devra être divisé de manière équivalente entre tous les membres de l'équipe (p.ex., 2-3		

Plan de cours

qui présentent, 2-3 qui répondent aux questions).

Participation	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Participation. -Prendre part activement aux discussions. -À chaque cours suivant les essais réflexifs, nous allons choisir au hasard quelques étudiantes ou étudiants et leur demander de nous résumer leurs réflexions et discuter en groupe à partir de celles-ci.	Entrer la date	5%
---------------	-----	------------------------------------	--	----------------	----

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Studium du cours
Utilisation de l'IA générative	L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le site des bibliothèques pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)	aucun
Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)	aucun
Équipement ou matériel obligatoire	aucun

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.